



LES BRUNCHS D'ACTUALITÉ SOCIALE 2026

LE RENDEZ-VOUS TRIMESTRIEL DES PROFESSIONNELS DU DROIT SOCIAL
ET DES RESSOURCES HUMAINES



**4 demi-journées
5 sessions au choix**



**9 h 00
12 h 30**



**Paris ou
à distance**



Lefebvre Dalloz
COMPÉTENCES



Marc de Bézenac

Responsable des formations
Droit social-IRP
Lefebvre Dalloz Compétences

ÉDITO

Le droit social a évolué en profondeur au travers des dernières réformes.

La jurisprudence évolue également de manière notable. Son impact soulèvera de nombreuses questions pratiques. L'année 2026 ne sera pas en reste.

Ainsi, il vous sera essentiel d'avoir une analyse des arrêts majeurs rendus par la Cour de cassation sur des thèmes tels que les clauses du contrat de travail, la durée du travail, les différents modes de rupture du contrat, la santé et la sécurité au travail, les relations collectives de travail, etc.

Pour vous permettre de suivre cette actualité législative et jurisprudentielle tout au long de l'année 2026, Lefebvre Dalloz Compétences vous propose, en partenariat avec le journal en ligne actuEL-RH.fr©, des rendez-vous trimestriels autour d'un brunch.

Ces brunchs vous permettront d'échanger avec des experts en droit social, de partager vos expériences entre professionnels des RH et d'obtenir des réponses pratiques à vos questions.

Pour ceux qui ne pourraient se déplacer, nous vous proposons une session à distance.



RETROUVEZ CETTE FORMATION
D'ACTUALITÉ SUR :
formation.lefebvre-dalloz.fr



OBJECTIFS

- Décrypter chaque trimestre l'actualité législative et jurisprudentielle en droit social
- Optimiser votre veille juridique pour une mise en conformité efficace
- Mettre en œuvre des solutions pratiques RH adaptées à votre entreprise
- Bénéficier des conseils de nos experts
- Partager votre expérience avec celle de vos pairs
- Développer votre réseau professionnel

PUBLIC CONCERNÉ

PDG – Managers – DRH – Responsables RH – Responsables des affaires sociales – Juristes d'entreprise – Avocats – Conseils

INFORMATIONS PRATIQUES

5 sessions au choix

(4 demi-journées de 9h00 à 12h30)

● Paris

Session 1 : 5 mars + 28 mai + 24 sept. + 12 nov. 2026

Session 2 : 12 mars + 4 juin + 1er oct. + 19 nov. 2026

Session 3 : 17 mars + 11 juin + 8 oct. + 26 nov. 2026

Session 4 : 26 mars + 18 juin + 15 oct. + 3 déc. 2026

● À distance

Session 5 : 24 mars + 16 juin + 6 oct. + 1er déc. 2026



INTERVENANTS

François TAQUET

Avocat spécialisé en droit du travail et droit de la sécurité sociale

Pierre-Jacques CASTANET

Avocat associé du cabinet In Extenso avocats, spécialiste en droit social

Nathalie LEBRETON

Rédactrice en chef du Dictionnaire permanent social, Éditions Législatives

Thomas GODEY

Avocat associé du cabinet Aerige, spécialiste en droit social

Nicolas CZERNICHOW

Avocat associé du cabinet Aerige, spécialiste en droit social

Guillaume BRÉDON

Avocat associé du cabinet Edgar Avocats, spécialiste en droit social

Marc DESGRANGES

Avocat au sein du cabinet MTD Avocats, spécialiste en droit social

Nathalie LEBRETON, Pierre-Jacques CASTANET et François TAQUET coanimeront les sessions 1 et 2 à Paris

Thomas GODEY et Nicolas CZERNICHOW coanimeront la session 3 à Paris

Guillaume BRÉDON animera la session 4 à Paris

Marc DESGRANGES animera la session 5 à distance

THÈMES TRAITÉS

Le programme est susceptible d'évoluer en fonction de l'actualité et des besoins exprimés par les participants

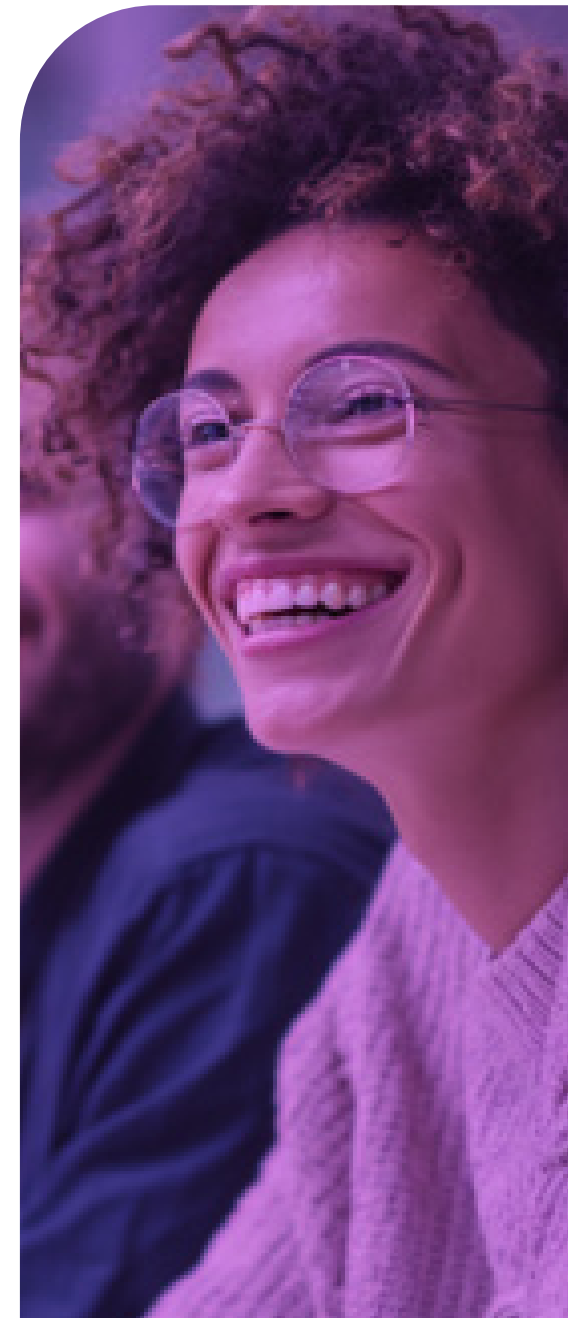
- Durée du travail, aménagement du temps de travail, congés
- Généralisation du télétravail
- Modification du contrat de travail
- Ruptures du contrat de travail : prise d'acte, ruptures conventionnelles individuelles et collectives, licenciements individuels et collectifs, rupture de la période d'essai, etc.
- Relations collectives de travail : instances représentatives du personnel, conseil d'entreprise et mise en application des dernières évolutions législatives en matière de négociation collective
- Impact de l'IA en entreprise
- Santé au travail : pénibilité, qualité de vie au travail, risques psychosociaux, harcèlements, burnout, etc.
- Impacts de la loi climat sur la pratique en droit social
- Libertés du salarié : religion, liberté d'expression, droit à la déconnexion
- Discrimination et égalité de traitement
- Protection sociale : prévoyance, portabilité des droits, retraites, contrôle URSSAF

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Retrouvez toutes les informations :
formation.lefebvre-dalloz.fr

Tél. : 01 83 10 10 10

Email : src-formation@lefebvre-dalloz.fr



BULLETIN D'INSCRIPTION



Lefebvre Dalloz
COMPÉTENCES

Retournez ce bulletin à :
Lefebvre Dalloz Compétences Tour Lefebvre Dalloz Service inscriptions clients formation
10 place des Vosges CS 20360 92072 Paris La Défense Cedex
Tél. : **01 83 10 10 10** • E-mail : **adv-formation@lefebvre-dalloz.fr**

SOCIÉTÉ

Raison sociale _____
Adresse _____
Code postal _____ Ville _____
Tél _____
E-mail _____
SIRET _____
Responsable formation Mme M. _____
Dossier suivi par Mme M. _____

PARTICIPANT

Mme M.
Nom _____
Prénom _____
Fonction _____
Tél _____
E-mail (pour vos accès aux ressources pédagogiques) _____

RESPONSABLE DE L'INSCRIPTION (SI DIFFÉRENT DU PARTICIPANT)

Mme M.
Nom _____
Prénom _____
Fonction _____
Tél _____
E-mail (pour vos accès aux ressources pédagogiques) _____

ADRESSE DE FACTURATION (SI DIFFÉRENTE DE VOTRE SOCIÉTÉ)

Contact _____
Raison sociale _____
Adresse _____
Code postal _____ Ville _____
Tél _____
Fax _____
SIRET _____

Oui, je m'inscris aux Brunchs d'actualité sociale 2026

(Réf. PDF-WEB - 321084). Session de Brunchs choisie :

Paris :

Session 1 : 5 mars + 28 mai + 24 sept. + 12 nov. 2026

Session 2 : 12 mars + 4 juin + 1er oct. + 19 nov. 2026

Session 3 : 17 mars + 11 juin + 8 oct. + 26 nov. 2026

Session 4 : 26 mars + 18 juin + 15 oct. + 3 déc. 2026

A distance :

Session 5 : 24 mars + 16 juin + 6 oct. + 1er déc. 2026

Tarif : **1 897 € HT** soit 2276.40 € TTC (restauration comprise en présentiel)

Je reconnais avoir lu et approuvé les CGV de Lefebvre Dalloz Compétences consultables sur **formation.lefebvre-dalloz.fr**

À _____ Le _____

Signature et cachet de l'entreprise

CONSENTEMENT ET DROIT DES PERSONNES

En soumettant ce bulletin, vous reconnaissez avoir pris connaissance de notre Politique de confidentialité et vous acceptez que les informations recueillies soient traitées par l'ensemble des filiales du groupe Lefebvre-Sarrut, auquel appartient Lefebvre Dalloz Compétences, dans le but de gérer vos demandes, commandes et abonnements, de constituer un fichier clientèle et à des fins de statistiques et de prospection commerciale. Conformément au Règlement Européen 2016/679 du 27 avril 2016 et la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement de vos données à caractère personnel, et d'un droit d'opposition et de limitation du traitement de vos données. Pour connaître et exercer vos droits, veuillez consulter notre Politique de confidentialité sur notre site formation.lefebvre-dalloz.fr ou contactez-nous à l'adresse suivante : droitsrgpd@lefebvre-sarrut.eu. Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL. Si vous ne souhaitez pas recevoir d'offres commerciales de notre part, merci de cocher la case suivante

Lefebvre Dalloz Compétences - R.C.S. Nanterre 479 163 131
Tour Lefebvre Dalloz, 10 place des Vosges 92400 Courbevoie
Tél. : 01 83 10 10 10 - src-formation@lefebvre-dalloz.fr



formation.lefebvre-dalloz.fr

01 83 10 10 10

src-formation@lefebvre-dalloz.fr



Lefebvre Dalloz
COMPÉTENCES